

Ordonnance du Roi, pour établir des élèves dans le Corps royal de l'artillerie & pour porter de dix à douze les capitaines en second, attachés à chacun des régimens de ce Corps. du 8 avril 1779.

Titre(s) : Ordonnance du Roi, pour établir des élèves dans le Corps royal de l'artillerie & pour porter de dix à douze les capitaines en second, attachés à chacun des régimens de ce Corps. du 8 avril 1779.
[PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1779

Description matérielle : III-7 p. ; 30 cm.

Sujet(s) : 18e siècle
artillerie
règne de Louis XVI 1774-1792